

Projet Adapt-WAP : une formation de quatre jours sur l'agroforesterie et la petite irrigation s'ouvre demain à Kandi

Du mardi 06 au vendredi 09 septembre 2022, se tiendra à Kandi une formation destinée aux producteurs des quatre communes riveraines du parc W. C'est dans le cadre des activités du projet Adapt-WAP Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier WAP.

Cette formation qui rassemble les agriculteurs, les pépiniéristes, les maraîchers, les éleveurs et les riziculteurs, vise à renforcer leurs capacités sur la production de plants en pépinière, les techniques d'agroforesterie et la maîtrise de la petite irrigation.

En provenance de Kandi, de Malanville, de Karimama et de Banikoara, les participants attendus à cette session de formation à la fois théorique et pratique, passeront quatre jours d'intense formation avec deux experts consultants commis à cette mission.

Une opportunité qui s'offre ainsi aux populations vulnérables de la périphérie du parc W à améliorer leurs techniques de culture et de conservation, et à s'adapter aux effets des changements climatiques en apprenant les bonnes pratiques pour un meilleur rendement de leurs exploitations.

À noter que ces producteurs participants à la formation qui s'ouvrira demain, seront les formateurs locaux qui feront bénéficier à de nombreux autres dans chacune des quatre

communes riveraines au parc W les précieux savoirs qu'ils auront acquis.

Venance TOSSOUKPE

Lutte contre le paludisme au Bénin : le RAMEC et la PMS s'engagent aux cotés de Speak Up Africa

2. 289. 948 cas confirmés avec 2.450 décès. C'est le bilan en 2020 des ravages du paludisme au Bénin. Cette maladie, causée par la piqûre de moustique infecté du parasite plasmodium, constitue un véritable problème pour la santé publique. Pour lutter efficacement contre ce mal, l'Organisation internationale Speak Up Africa en collaboration avec le Réseau des Acteurs des Médias pour l'Eau, l'Environnement et le Climat et la Plateforme Médias Santé a réuni les acteurs des médias à un atelier national au chant d'oiseau de Cotonou le vendredi 29 juillet 2022.



Les acteurs des médias engagés pour la lutte contre le paludisme

L'Objectif est d'amener les acteurs des médias à mieux appréhender les enjeux et défis liés à l'élimination du paludisme en vue d'améliorer le traitement de l'information autour de ce fléau au Bénin.

Avant l'ouverture officielle de cette rencontre, les participants ont effectué une descente au centre de santé de

Godomey. À ce niveau, ils ont échangé avec le personnel médical du centre et touché du doigt les réalités en manière de prise en charge du paludisme.

Une fois en salle, Alain TOSSOUNON, Président du RAMEC a fait savoir dans son mot introductif, la nécessité pour les Hommes des médias d'influencer les comportements des communautés pour une meilleure lutte contre le paludisme à travers la couverture et le traitement de l'information. Selon lui, il s'agit plutôt d'un renouvellement d'engagement au profit de la lutte contre le paludisme. « Il nous faut utiliser notre pouvoir pour apporter du changement au niveau central et communautaire en matière de lutte contre le paludisme. »

Un geste qui accompagne évidemment les efforts qui sont faits par le ministère de la santé, par le programme national de lutte contre le paludisme et les autres acteurs de la société civile en particulier Speak Up Africa.

Cet atelier, dira Juliette MITONHOUN, Présidente de la Plateforme Médias Santé, permettra de refaire les armes et d'améliorer les connaissances afin de contribuer activement à la lutte contre le paludisme. Elle a pour finir invité les participants à une attention soutenue.



Juliette MITONHOUN, Franz OKEY et Alain TOSSOUNON

En lançant officiellement, les travaux, Franz OKEY, Coordinateur Speak Up Africa au Bénin s'est réjoui non seulement du grand travail abattu par les acteurs des médias ces derniers temps aux côtés de l'organisation, mais aussi, de l'immersion enrichissante au centre de santé de Godomey. « En tant que canal d'information, de sensibilisation, de diffusion et de partage de l'information, les journalistes sont des acteurs clé dans la lutte » s'est-il rassuré. C'est pourquoi, ajoute-t-il « vos contributions à cet atelier permettrons aux populations de vivre dans un pays exempt du paludisme. »

À travers les diverses communications déroulées au cours, cet atelier, les acteurs des médias ont appris des progrès, enjeux et défis de la lutte contre le paludisme au Bénin. Également, il a été partagé avec ces derniers, les objectifs de plaidoyer des OSC accompagnées par Speak Up Africa. Enfin, les participants se sont engagés à réaliser après l'atelier des productions ciblées sur la lutte contre le paludisme au Bénin.

Rappelons pour finir que cet atelier a reçu l'appui technique et financier de Speak Up Africa, une organisation internationale engagée depuis 2020 au Bénin à travers son initiative, « Zéro Palu ! Les entreprises s'engagent ». Une initiative qui a permis de mobiliser au Bénin des entreprises du secteur privé à contribuer à la lutte contre le paludisme en soutien aux efforts du gouvernement, du ministère de la Santé et par ricochet du Programme National de Lutte contre le Paludisme au Bénin.

Megan Valère SOSSOU

Paludisme au Bénin : Quid du vaccin antipaludique RTS,S ?

Au Bénin, le paludisme constitue la principale cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans et de morbidité chez les adultes. Il représente selon des estimations, 40% des consultations externes et 25% de toutes les admissions à l'hôpital.



Cette maladie parasitaire continue de faire des dégâts au sein même des communautés les plus vulnérables du pays. Pourtant, en octobre 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé a

recommandé une large utilisation du vaccin antipaludique RTS,S/AS01 chez les enfants dans les zones à transmission modérée à forte du paludisme. Cette recommandation s'est fondée sur les résultats d'un programme pilote actuellement coordonné par l'Organisation au Ghana, au Kenya et au Malawi, qui a bénéficié à plus de 900 000 enfants depuis 2019. Depuis l'annonce de cette innovation, la première dans ce domaine, Silence Radio. Les populations n'ont eu aucune information sur ledit vaccin, son fonctionnement, encore moins de quand la campagne de vaccination commence.

Elles se retrouvent à se demander sans cesse ce que faire le Ministère de la Santé du Bénin et ses divers projets et programmes engagés dans cette lutte ?

Le Bénin n'est il pas concerné par cette innovation ?

Alors que les données probantes et l'expérience issues du programme ont montré que le vaccin est sûr, permet de réduire les formes graves du paludisme et peut être administré en pratique. Ce vaccin RTS,S, qui est le premier vaccin jamais recommandé contre une maladie parasitaire, constitue une grande avancée scientifique et illustre ce que l'innovation permet de réaliser en pratique.

Megan Valère SOSSOU

**Assemblée Générale
Ordinaire à la PNUSS :
Janvier HOUNGUEVOU et ses**

païres réaffirment leur engagement

Avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS), respectueuse des textes qui le régissent, a organisé sa première Assemblée Générale Ordinaire les 09 et 10 décembre 2021 à l'hôtel Miracle de Bohicon.



Photo de famille AGO PNUSS 2021

Le respect des textes fondamentaux doit être le leitmotiv de toute association qui se veut sérieuse et ambitieuse. C'est ce qu'à compris l'équipe dirigeante de la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé, qui, conformément à ses statuts, a tenue son Assemblée Générale Ordinaire.

Après deux années et demie d'existence, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé se retrouve à la croisée des chemins pour passer en revue les actions jusque là posées et de lancer les prochains défis.

Cette rencontre qui a connu la participation des délégués venus des différents ancrages départementaux de la PNUSS, a été une véritable occasion aux membres de passer au peigne les différentes réalisations.

Satisfait de la forte mobilisation des membres à cette assemblée, le Représentant de ENABEL, André N'TCHA N'OUEMOU, dit espérer que les objectifs visés par l'Assemblée Générale Ordinaire soient atteints pour contribuer non seulement à un meilleur fonctionnement de la PNUSS grâce aux réformes mais aussi de s'adapter aux exigences de sa durabilité. Il a pour finir souhaiter que les populations puissent de plus en plus porter leurs attentes à la PNUSS afin que leurs réels besoins soient pris en compte en matière d'offre de soins de santé de qualité.

Dans son allocution d'ouverture, le Président en exercice de la PNUSS, après ses mots de bienvenue à l'endroit de tous les délégués présents à cette occasion, a fait remarquer que le but de cette première assemblée générale ordinaire de la PNUSS est d'examiner les réalisations de la PNUSS sur la période Mai 2019 à Décembre 2021 et de donner les orientations pour l'année 2022 et l'horizon 2030. Ceci, pour une meilleure contribution de la PNUSS à la promotion du droit à la santé des populations.

Il n'a pas manqué d'adresser les sincères remerciements de la PNUSS à ses différents partenaires en particulier le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), l'EQUITE, le Ministère de la Santé notamment la DSI, les acteurs de l'offre de soins et de services de santé, les organes de cogestion, les autorités politico-administratives et tous les autres partenaires d'appui.

A l'entame des travaux au cœur de cette assemblée générale ordinaire, les participants ont passé en revue la feuille de route de mai 2019.

Côté bilan, il est à retenir sans fausse modestie, que les rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle) brillamment présentés, ont été validés haut les mains.

De véritables avancées avec des défis grandes de taille pour la PNUSS

Du rappel de la feuille de route de mai 2019 à la présentation des rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle), l'assemblée a eu de riches échanges qui ont permis de lancer les dés. Il s'agit à ce niveau des grandes orientations stratégiques de la PNUSS et des grands axes du manuel de procédure de la PNUSS

Notons que des résultats positifs ont été enregistrés malgré le contexte aussi particulier lié à la pandémie de la Covid-19. Des actions qui ont véritablement impacté les

populations à la base grâce à ses démembrements locaux. C'est pourquoi, rappelle le Président, Janvier HOUNGUEVOU, il urge d'entamer un processus de renforcement de l'ancrage et d'autonomisation de la plateforme afin d'impacter davantage les communautés.

Toutefois, les recommandations et perspectives issues de ces assises sont également à la hauteur de la vision et de la détermination de la PNUSS qui ne faiblit pas. Son Président et son staff ont donc reçu le satisfecit de leurs mandants.

Des acquis qui seront restitués à la base en vue d'une meilleure mobilisation pour la promotion du droit à la santé des populations urbaine et rurales du Bénin à en croire Eugénie ROBA. La présence de la PNUSS permet d'écouter la voix des populations face un système de santé qui opérait seul.

Pour rappel, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des services de Santé a été mise sur les fonds baptismaux en Mai 2019 . Dès lors elle constitue un instrument d'amélioration de la qualité des services de soins dans les formations sanitaires.

Ses actions visent l'intégration des besoins réels des communautés dans les stratégies et politiques de santé en particulier mais a l'ambition de contribuer à l'amélioration des services sociaux de base.

Chancelle SAKANTO

Postulez aux
 ****èr****

Appel à candidatures pour le recrutement de spécialistes en soins infirmiers et obstétricaux

Dans le cadre de la mise en place des services de soins infirmiers et obstétricaux à l'Institut Nationale Médico-Social #inmes avec l'appui technique et financier de l' [AFD – Agence Française de Développement](#) et de [Enabel au Bénin](#) , nous vous invitons à candidater pour les spécialités : Gynécologie-obstétrique et soins infirmiers en gynécologie-obstétrique.

Les candidats Ces spécialités sont ouvertes aux infirmiers (ères), Sages-Femmes diplômés d'Etat titulaires d'une licence en Sciences Infirmières et Obstétricales ou tout diplôme équivalent ; ayant au moins 02 années de pratique professionnelle en soins infirmiers ou soins obstétricaux ; capable de lire et de comprendre un document scientifique en anglais et disposant d'une attestation de compétence en anglais délivrée par tout centre agréé par l'Université d'Abomey-Calavi.

Le recrutement est ouvert aux femmes et aux hommes possédant une capacité d'enseignement en français et en anglais. Les candidats doivent être âgés de moins de 40 ans au moment de leur inscription.

Les pièces à fournir sont inscrites dans les documents ci-joints.



Santé au Bénin : Des dizaines

de cabinets fermés dans le septentrion



La lutte sans merci engagée par le Gouvernement contre les faux professionnels de la santé se poursuit. La semaine écoulée, des dizaines de cabinets illégaux ont été fermés et des responsables arrêtés.

La descente effectuée sous la supervision du Directeur départementale de la santé du Borgou, a permis d'aller chercher ces faussaires dans les confins des communes de Parakou, N'dali, et Tchaourou. Zongo, Badéparou, Tchatchou, Kéra, Quartier Gah, Guinirou et bien d'autres localités ont été sillonnées par l'équipe d'intervention.

Les motifs de cette fermeture sont entre autres, le défaut d'autorisation, l'exercice illégal de la médecine, le faux diplôme, la falsification d'arrêté ministériel, les accouchements clandestins, la non inscription du personnel soignant à l'ordre et non autorisation à exercer en clientèle privée, des infrastructures inadéquates. Des enquêtes sont en cours pour retrouver les promoteurs en fuite.

Megan Valère SOSSOU

Assemblée Nationale : La loi portant hygiène publique adoptée

Les députés ont procédé, ce jeudi 20 janvier 2022, au vote de la loi n° 2022-04 portant hygiène publique en république du

Bénin. C'est à l'issue de la plénière conduite par le Président de l'Institution Louis Gbèhounou VLAVONOU.



La loi n° 2022-04 portant hygiène publique en république du Bénin aborde les questions relatives entre autres au rôle des collectivités décentralisées dans la promotion de l'hygiène, la politique d'hygiène des bâtiments publics, des établissements des différents ordres de l'enseignement, des établissements sanitaires, des centres de détention. Elle ne fait pas l'impasse sur la gestion des cadavres, la question de l'hygiène menstruelle et la pollution sonore.

Le nouveau texte adopté par la majorité des députés votants et représentés aborde aussi le statut des structures chargées de veiller au respect des textes en vigueur.

Megan Valère SOSSOU

Le CHD Zou – Collines recrute 55 agents

Recrutement de 55 agents au profit du Centre Hospitalier Départemental du Zou et Collines



Liste des candidats admissibles au concours de recrutement au CHD Zou-Collines

La liste des candidats admissibles au concours de recrutement au Centre Hospitalier Départemental du Zou et des Collines est sortie. Les candidats sont invités dès lors audit centre le vendredi 25 Février 2022 à 7heures 30 min pour y subir les épreuves pratiques et ou orales.

Il s\\\'agit des noms suivants :



Covid-19 au Bénin : les gardes-malades dans le viseur du vaccin

Dans une note circulaire en date du 24 Septembre 2021, le Directeur National de la Médecine Hospitalière, Dr Ange D. DOSSOU invite les responsables hospitaliers à ne donner accès aux hôpitaux qu\\\'aux gardes-malades ayants présentés leurs carnets de vaccination Covid-19.

Dans le cadre de la riposte à la pandémie de la Covid-19 et en

vue de réduire la contamination intra hospitalière, il est porté à la connaissance de tous les directeurs d'hôpitaux que les gardes-malades n'auront désormais accès à l'hôpital que sur présentation de leur carte de vaccination (Covid-19).

Le Dr Ange D. DOSSOU invite par cette note circulaire les directeurs d'hôpitaux à prendre des mesures idoines pour sa mise en œuvre effective à partir de sa date de signature.

En tout état de cause, avertit le Directeur Nationale de la Médecine Hospitalière, des équipes de supervisions seront déployés sur le terrain pour vérifier le respect de cette prescription.

